# LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE Une bibliothèque en mouvement!

#### Roland LAURENT

Chef adjoint d'unité, Commission européenne - Bibliothèque centrale

- Les collections de la bibliothèque centrale de la Commission européenne rassemblent depuis 1958 les publications monographiques et périodiques, officielles ou non, relatives au développement du projet européen dans toutes ses politiques. À Bruxelles et Luxembourg, la bibliothèque est au service du personnel de la Commission et d'un public externe spécialisé. Chef de file du réseau des bibliothèques des Directions générales de la Commission, elle est membre du réseau de collaboration entre bibliothèques institutionnelles ou assimilées. Son catalogue informatisé est consultable à distance sur internet tandis que ses services en ligne sont réservés au personnel de la Commission. Depuis dix ans, la bibliothèque investit dans l'accès électronique aux informations, dans les outils d'échanges et de convivialité ainsi que dans le dialogue constant avec ses lecteurs.
- De centrale bibliotheek van de Europese Commissie verzamelt sinds 1958 monografieën, officiële publicaties, grijze literatuur en periodieken betreffende de ontwikkeling van het Europese project in al zijn beleidsdomeinen. De bibliotheek staat ter beschikking van het personeel van de Europese Commissie in Brussel en Luxemburg en staat open voor een gespecialiseerd extern publiek. Zij is voortrekker van het netwerk van de bibliotheken van de directoraten-generaal van de Commissie en is lid van het samenwerkingsverband van institutionele of geassimileerde bibliotheken. Haar online catalogus is raadpleegbaar via het internet, de onlinediensten zijn voorbehouden aan het personeel van de Europese Commissie. De bibliotheek investeert sinds 10 jaar in het digitaal ter beschikkingstellen van informatie, het verbeteren van de uitwisselingsprojecten en de gebruiksvriendelijkheid, alsook aan een voortdurende dialoog met haar gebruikers.

### Sa création

C'est en 1951 qu'est créée la Communauté Céconomique du charbon et de l'acier, la CE-CA. Le 23 mars 1957 sont signés les Traités de Rome créant l'EURATOM et la Communauté économique européenne, la CEE. Les collections de la bibliothèque s'organisent à l'aube du lancement du processus européen d'intégration, dès 1958. Dans un premier temps réparties entre les trois exécutifs, ces collections sont regroupées en 1968 au sein de la bibliothèque centrale de la Commission lors de la fusion des 3 communautés. En outre, les Directions générales de la Commission se dotent chacune progressivement, d'une bibliothèque spécialisée.

Aujourd'hui, la bibliothèque centrale est présente sur deux sites géographiques : l'un à Bruxelles, qui accueille les services centraux et, l'autre à Luxembourg. Elle regroupe dans un catalogue commun ses collections générales et les collections spécialisées des bibliothèques des Directions générales de la Commission et assure les mêmes services aux utilisateurs sur les deux sites.

### Son public

Créée d'abord comme un service administratif d'achat, la bibliothèque centrale joue de plus en plus, au fil des années, le rôle de "mémoire de la Commission". Elle répond aux demandes de documentation des fonctionnaires de la Commission et des autres institutions qui sont appelés à mettre en place et à développer le projet européen.

En 1973, elle s'ouvre à un public spécialisé plus large : les hommes d'affaires, les professeurs, les étudiants universitaires, les juristes et avocats,... dont l'intérêt porte sur les effets du développement du processus européen d'intégration.

Aujourd'hui encore attachée à cette démarche d'ouverture, la bibliothèque centrale rend ses collections accessibles à tous les fonctionnaires, agents temporaires et stagiaires de la Commission européenne, aux fonctionnaires des autres institutions ou organes de l'Union européenne, ainsi qu'aux visiteurs externes, c'est-à-dire le public des spécialistes et des chercheurs (professionnels, diplomates, fonctionnaires des Étatsmembres, professeurs, étudiants universitaires, etc.) qui souhaitent consulter ses collections. En moyenne, les salles de lecture de la bibliothèque centrale accueillent à Bruxelles et à Luxembourg aux alentours de 8.000 lecteurs par an qu'ils soient internes ou externes à la Commission européenne étant entendu que la grande majorité des services de la bibliothèque sont utilisés en ligne par le personnel des institutions.

### Ses collections

Les fonds documentaires de la bibliothèque se sont élargis en fonction du nombre de plus en plus croissant de politiques qui tombaient dans le giron des compétences de l'Union européenne. Presque exclusivement d'ordre économique et juridique à l'origine, la gamme des sujets couverts par les collections de la bibliothèque s'est ouverte à d'autres domaines parmi lesquels notamment le domaine scientifique et technique, l'actualité sociale, l'éducation, la culture et le sport.

Aujourd'hui, la bibliothèque centrale rassemble des publications relatives à tous les domaines couverts par les institutions européennes, à savoir, notamment: les relations internationales, la politique économique et sociale, le droit et l'administration, la politique, la culture, la société, l'éducation, le sport, la formation, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les transports, les finances publiques, les activités bancaires, les relations monétaires internationales, le travail, la gestion, la démographie, la biologie, la santé, l'environnement, les sciences et la recherche, l'information et la communication.

De 1958 aux années '90, le papier est le support dominant des collections de la bibliothèque. Avant 1990 et, progressivement, sont apparus les microfiches, les CD-ROM et vidéos et enfin, depuis quelques années, les liens internet vers les textes intégraux des documents ou des articles de périodiques pour lesquels la bibliothèque dispose d'abonnements.

# Le catalogage, l'indexation et l'accès aux collections

Au fil des années, une sélection finement ciblée de nouveaux titres dans différentes langues de l'UE a permis d'enrichir et de spécialiser progressivement les collections de la bibliothèque centrale dans tous les aspects des politiques de l'Union. Ces titres sont répertoriés dans le catalogue grâce au travail minutieux de catalogage et d'indexation effectué par les bibliothécaires de la bibliothèque centrale et des Directions générales. Le catalogage suit les règles anglo-américaines au format MARC21. L'indexation se fait sur base d'un thésaurus laboré à partir du macrothésaurus de l'OCDE et enrichi de descripteurs provenant du thésaurus du BIT (Bureau international du travail) ou d'Eurovoc, le thésaurus dont le développement a été repris par l'Office des Publications. Depuis sa création, le thésaurus utilisé par la bibliothèque centrale développe également des nouveaux descripteurs créés au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux concepts.

Au début des activités de la bibliothèque, les catalogues alphabétique, géographique et com-

munautaire ne permettaient que des recherches manuelles, sur papier d'abord, puis, sur microfiches

En 1978 est entreprise l'automatisation progressive du catalogue de la bibliothèque pour toutes les acquisitions nouvelles à dater d'alors. Le catalogue *ECLAS* est né (*European Commission's Library Automation System*). À l'époque, il sert à l'usage quasi exclusif des fonctionnaires des institutions et ne fait référence qu'à des publications éditées sous format papier. Jusqu'au début des années '90, l'informatique est peu développée à la bibliothèque. Les terminaux de recherche sont rares, le langage d'interrogation d'*ECLAS* est complexe et nécessite une formation appropriée; les opérations de gestion manuelles (acquisitions, catalogage, indexation, bulletinage, etc.) coûtent en temps de travail.

C'est en 1993 que la bibliothèque installe un logiciel de gestion de bibliothèque du nom de *MultiLIS*. Celui-ci va permettre une alimentation plus régulière d'*ECLAS* (catalogage et indexation) et l'automatisation, notamment, de la gestion des acquisitions, du budget, et des prêts.

En 1995, le portail *EUROPA*, le site officiel de l'Union européenne, est lancé sur Internet. Le catalogue de la bibliothèque centrale y est présent et, pour la première fois, s'ouvre vraiment à la consultation d'un plus large public. En même temps, ses collections s'étendent progressivement à la mise à disposition de CD-ROM et à la consultation en ligne de textes originaux et, par la suite, de périodiques scientifiques.

Enfin en 2006, la bibliothèque renouvelle son système de gestion pour adapter complètement l'offre de ses services à la technologie du web, ce qui lui permet aujourd'hui de proposer à ses lecteurs toute une série de services électroniques et d'être ouverte aux développements techniques du futur. Son choix s'est porté sur le logiciel *ALEPH500* développé par la société Ex-Libris.

### Les réseaux de collaboration entre bibliothèques

Au sein de la Commission, la bibliothèque centrale coordonne les activités des bibliothèques et centres de documentation établis dans les Directions générales à travers un réseau appelé *RE-SEAUBIB*: elle effectue des achats ou souscrit à des abonnements, gère le logiciel de gestion commun *ALEPH500* et le manuel de catalogage commun, assure des formations spécialisées et prodigue des conseils professionnels dans tous les domaines de l'activité bibliothéconomique.

En-dehors de la Commission, la bibliothèque centrale participe aux travaux du réseau de collaboration entre bibliothèques et centres de documentation des institutions et organismes assimilés. Ce réseau porte le nom d'*EUROLIB*<sup>1</sup>; il a pour objet d'ouvrir aux participants un forum d'échanges d'informations et d'expériences professionnelles.

## Quelle est l'offre documentaire de la bibliothèque centrale aujourd'hui?

Le catalogue de la bibliothèque centrale, tous sièges confondus, compte actuellement environ 600.000 entrées relatives aux différents aspects de l'évolution du processus de l'Union européenne et ce dans toutes les langues de l'UE.

Globalement, sur les 2.000 abonnements à des revues périodiques souscrits chaque année, environ 1.400 sont accessibles en ligne en texte intégral pour le personnel de la Commission européenne. Plus de 80.000 articles de périodiques en ligne sont téléchargés chaque année du catalogue *ECLAS* par les utilisateurs internes et des "alertes" leur sont transmises lorsqu'apparaît un titre correspondant à un intérêt spécifique. Dans le même ordre d'idée, une sélection d'"Articles à la une" est régulièrement envoyée aux fonctionnaires susceptibles de s'intéresser à un sujet en particulier, ces derniers ayant alors le loisir de commander des copies d'articles.

La bibliothèque achète annuellement environ 7.000 titres de publications monographiques en format papier. L'ensemble de ces collections "papier" est réparti entre les salles de lecture, où les ouvrages de référence sont disponibles en accès direct, et les magasins de stockage où les collections sont accessibles sur demande préalable.

Le catalogue *ECLAS* est consulté en moyenne plus de 2.300 fois par jour par des lecteurs internes ou externes à la Commission. Via le réseau informatique interne, le personnel de la Commission effectue chaque année environ 45.000 demandes de prêts. De même la bibliothèque centrale effectue annuellement plus de 500.000 copies de parties d'ouvrages ou de périodiques, dans le respect de la législation sur le droit d'auteur, au bénéfice de tous ses utilisateurs.

La bibliothèque consacre une partie importante de son activité à la formation, d'une part, des responsables de bibliothèques dans les Directions générales de la Commission et, d'autre part, des usagers internes. Pour ces derniers, des didacticiels d'auto-formation à l'utilisation d'*ECLAS* ont été mis récemment en ligne sur l'intranet de la Commission.

Les lecteurs externes à la Commission consultent le catalogue via le portail *EUROPA*<sup>2</sup>.

Ils peuvent avoir accès aux collections soit sur place, dans les bâtiments de la bibliothèque à Bruxelles ou Luxembourg, soit via le prêt entre bibliothèques institutionnelles ou publiques. Aucun prêt direct d'ouvrage n'est consenti aux lecteurs externes.

### La bibliothèque en mouvement

La bibliothèque centrale de la Commission européenne se développe dans un monde où l'information revêt un caractère de plus en plus global. Elle est consciente de la complémentarité de son rôle et de ses activités par rapport aux autres fournisseurs d'informations qui foisonnent sur la toile et dans l'univers de l'édition en général. Cette situation pousse la bibliothèque à offrir un maximum de services en ligne, à se spécialiser en développant une politique de sélection des informations appelées à entrer dans son catalogue, à créer des "passerelles" qui permettent au lecteur, à partir du catalogue ECLAS, de consulter en ligne le contenu de la source d'information qui l'intéresse (notamment, les articles de périodiques) ou d'entrer dans d'autres sources disponibles et enfin, à développer une véritable "consultance en information" au bénéfice de tout chercheur.

Cette activité se traduit par des projets techniques concrets, notamment l'ouverture de son catalogue à la norme Z39.50, l'utilisation de blogs et wikis, le développement toujours plus large de l'accès aux publications électroniques, y compris le livre électronique, l'offre de "signets" électroniques,... et aussi par des actions d'information et de communication tels que le renouvellement progressif des pages internet, le suivi des besoins et du "feedback" des utilisateurs, la promotion des services de la bibliothèque ou encore le développement de son rôle de "conseiller en information".

En s'imposant ces priorités, la bibliothèque centrale de la Commission européenne entend agir en tant que "courtier" spécialisé de la documentation européenne et être un des outils que le citoyen-chercheur peut employer pour accéder à ce savoir. Elle souhaite de la sorte incarner un "visage plus tangible de l'Europe" et œuvrer, à son niveau, au développement de la citoyenneté européenne.

Chaque année, la bibliothèque publie un rapport public de ses activités. Le dernier en date est consultable sur le portail *EUROPA*<sup>3</sup>.

Roland Laurent
Commission européenne
Bibliothèque centrale
1049 Bruxelles
Roland.Laurent@ec.europa.eu

Octobre 2010

### **Notes**

- Eurolib [en ligne]. <a href="http://www.eurolibnet.eu/3/26/">http://www.eurolibnet.eu/3/26/</a> (consulté le 17 octobre 2010).
- 2 Commission européenne. Bibliothèque centrale [en ligne]. <a href="http://ec.europa.eu/libraries/doc/index\_fr.htm">http://ec.europa.eu/libraries/doc/index\_fr.htm</a> (consulté le 17 octobre 2010).
- Bibliothèque centrale de la Commission européenne : Rapport d'activité 2009 [en ligne]. Commission européenne, DG Éducation et culture, 2009 (consulté le 17 octobre 2010).
  <a href="http://ec.europa.eu/libraries/doc/centrallibrary/rapport\_2009\_fr.pdf">http://ec.europa.eu/libraries/doc/centrallibrary/rapport\_2009\_fr.pdf</a>